



Communiqué de Presse

Convention « Petites Villes de Demain »

Des moyens pour concrétiser un projet de territoire :

Le programme **Petites Villes de Demain** vise les communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et veulent renforcer leur attractivité.

Ce programme prévoit de donner des moyens aux élus de ces petites villes et à leur intercommunalité pour concrétiser leurs projets de territoire et conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Quels objectifs ?

Chaque commune a 18 mois à partir de la signature de la Convention « Petites Villes de Demain » pour mettre en place une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) .

L'ORT se présente comme une large palette d'outils au service d'un projet de territoire maîtrisé avec des avantages concrets et immédiats. Une fois le projet de territoire défini par les élus en lien avec l'État et les partenaires, la convention d'ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour :

- renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville,
- favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au dispositif « Denormandie » dans l'ancien,
- faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-site,
- mieux maîtriser le foncier, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.

Quatre communes lauréates :

Les communes de Condé-en-Normandie, Noues-de-Siennes, Souleuvre-en-Bocage et Valdallière ont été labellisées « Petites Villes de Demain » suite à une candidature commune coordonnée par l'Intercommunalité. Ce label leur permet de renforcer leur coopération sur le territoire pour mener une politique d'aménagement cohérente mais également de mutualiser des compétences et des moyens, notamment via le poste intercommunal du/de la chargé/e de mission « Petites Villes de Demain » dont le recrutement est en cours.

Elles signeront, avec l'Intercom de la Vire au Noireau, l'Etat, la Région et le Département, la convention "Petites Villes de Demain" ce :

**vendredi 30 avril à 14h à la Maison des Services de Souleuvre-en-Bocage
2, place de la mairie Le Bény Bocage**



Contact presse :

Dorothée Leboursier-Houdan, directrice du service « Aménagement » - Intercom de la Vire au Noireau

dleboursier-houdan@vireaunoireau.fr / 06.70.30.71.02